

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 1583-2023, 1^{er} novembre 2023

CONCERNANT madame Marie-Dominique Taillon, sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation

ATTENDU QUE madame Marie-Dominique Taillon a été engagée à contrat comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation par le décret numéro 274-2022 du 16 mars 2022 pour un mandat prenant fin le 27 mars 2027;

ATTENDU QUE le paragraphe 4.4 du contrat d'engagement de madame Marie-Dominique Taillon, annexé au décret numéro 274-2022 du 16 mars 2022, prévoit notamment que l'engagement peut être résilié en tout temps par le gouvernement aux conditions et modalités qui y sont prévues;

ATTENDU QU'il y a lieu de résilier l'engagement à contrat de madame Marie-Dominique Taillon comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation à compter des présentes;

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE l'engagement à contrat de madame Marie-Dominique Taillon comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation soit résilié à compter des présentes suivant les conditions et modalités prévues au paragraphe 4.4 du contrat d'engagement annexé au décret numéro 274-2022 du 16 mars 2022.

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

80942

Gouvernement du Québec

Décret 1584-2023, 1^{er} novembre 2023

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation officielle du Québec à la Réunion du Conseil de la fédération et au Sommet sur la santé qui se tiendront les 5 et 6 novembre 2023

ATTENDU QUE la Réunion du Conseil de la fédération et le Sommet sur la santé se tiendront à Halifax, en Nouvelle-Écosse, les 5 et 6 novembre 2023;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30) prévoit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre et du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, monsieur Jean-François Roberge, dirige la délégation officielle du Québec à la Réunion du Conseil de la fédération et au Sommet sur la santé qui se tiendront les 5 et 6 novembre 2023;

QUE la délégation officielle du Québec, outre le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, soit composée de :

— Monsieur Thomas Verville, directeur des communications et attaché de presse, Cabinet du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne;

— Monsieur Gilbert Charland, secrétaire général associé, Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, ministère du Conseil exécutif;

— Monsieur Jean-Pierre Forgues, secrétaire adjoint, Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, ministère du Conseil exécutif;

— Madame Valérie Côté, conseillère en relations intergouvernementales, Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, ministère du Conseil exécutif;